

Sautron magazine n°210 OCTOBRE 2016



ÉDITO 3

INFOS MUNICIPALES 8

- ▶ Recensement INSEE : les Sautronnais se compteront en 2017
- ▶ Actu économique
- ▶ Impôts locaux : une augmentation importante décidée par la métropole
- ▶ Rappel sur le stationnement en Zone bleue

EUROPE 10

- ▶ Quelques règles de sécurité routière dans l'Union Européenne

NANTES MÉTROPOLE 11

- ▶ PLUm, le travail réglementaire a débuté...
- ▶ Les menus de vos enfants sur l'application « Nantes dans ma poche »
- ▶ Une Sautronnaise au cœur du grand débat métropolitain sur la transition énergétique

VIE SOCIALE 12

- ▶ Microcrédit social, un coup de pouce financier parfois bien utile
- ▶ Permanences de l'association CAAP Ouest
- ▶ Un nouveau Guide des Seniors
- ▶ Journées Bleues, de nombreuses activités à destination des Seniors
- ▶ Favoriser l'accès à l'eau par la tarification solidaire

Bulletin trimestriel d'information municipale
N°210 OCTOBRE 2016

Directrice de la publication :
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron - BP 60045 - 44880 Sautron

Rédacteur en chef: Frédéric SAUTON

Texte et photos
(sauf mentions contraires): Frédéric SAUTON,
Mannaïg LALANDE

Composition et impression :
La Contemporaine

Tirage : 4 400 exemplaires

Dépôt légal : A parution

N° ISSN : 1268-4562

LA CONTEMPORAINE

Imprimerie

Labellisée IMPRIM'VERT

Certifiée PEFC
STE-LUCE/LOIRE
02 51 13 50 50



8^{ème} édition du Salon Impressions d'Arts **DOSSIER** 4

CULTURE & MANIFESTATIONS 14

- ▶ Bibliothèque, les rendez-vous littéraires à venir
- ▶ Heure du conte « Même pas peur ! »
- ▶ Cargo Winch, quand l'humour se mêle à la chanson
- ▶ Fêtes de fin d'année, de nombreuses animations familiales

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE 16

- ▶ Objectif « Zéro phyto », quelques conseils pour abandonner les produits phytosanitaires
- ▶ Biodiversité, le trésor de nos abeilles
- ▶ Club Nature cicadelle, une nouvelle édition en 2016-2017

ENFANCE JEUNESSE 18

- ▶ Le point sur la rentrée scolaire 2016-2017
- ▶ La rentrée scolaire en quelques chiffres
- ▶ Le point sur les futurs travaux à l'école de La Rivière.

SPORTS 20

- ▶ A la découverte de nos associations, le Wa-Jutsu (méthode de Ju-Jitsu traditionnel)
- ▶ Club d'Echecs de Sautron, 16^{ème} anniversaire de l'Open international d'Echecs
- ▶ Artistes Sportifs de Cœur et Ex-Canaris à Sautron, des sportifs au grand cœur

VIE ASSOCIATIVE 22

- ▶ Les associations sautronnaises s'investissent en faveur du développement durable
- ▶ Mémoires de 14-18
- ▶ Téléthon à Sautron, une nouvelle coordinatrice
- ▶ Label d'argent pour le club de Handball
- ▶ Nouveau Président au Club de Football

PATRIMOINE 24

- ▶ Portrait d'André TESSON, médecin de campagne et ornithologue

TRIBUNES POLITIQUES 26

ÉTAT CIVIL MÉMENTO 27



Marie-Cécile GESSANT

Maire de Sautron
Conseillère régionale

mariececile.gessant@sautron.fr

Une nouvelle fois, **la rentrée scolaire** s'est parfaitement bien déroulée, avec un total de 871 enfants scolarisés dans les écoles sautronnaises. Comme nous l'avions prévu, les effectifs scolaires augmentent de manière très progressive, conséquence du renouvellement démographique qui s'opère à Sautron. Nous sommes toutefois loin du « record » de la rentrée 1994 qui avait vu presque mille élèves dans les écoles ! Après les travaux du restaurant de l'école de la Forêt, nous continuons nos efforts en faveur de l'enfance-jeunesse avec des travaux qui vont prochainement débiter à l'école de la Rivière.

La rentrée scolaire coïncide souvent avec l'arrivée dans nos boîtes-aux-lettres des **impôts locaux**. Certains d'entre-vous l'ont déjà constaté, ceux-ci ont fortement augmenté cette année... Rendons à César ce qui lui appartient : comme nous vous l'avions explicité dans le magazine daté d'avril 2016, cette augmentation brutale est le fruit de l'augmentation importante des taux métropolitains votés par Nantes Métropole, malgré le vote « contre » de la minorité dont je fais partie.

Toujours dans l'actualité métropolitaine, le travail sur le **PLUm** est entré dans sa seconde phase, avec une réflexion qui a débuté au niveau règlementaire. Ce dossier complexe nous accapare pleinement, car l'enjeu pour Sautron, comme pour les autres villes de la métropole, est de conserver ses spécificités et son identité au sein de ce futur document d'urbanisme. Vous pouvez compter sur ma vigilance et ma pugnacité.

Cette identité sautronnaise que nous apprécions tant, passe par le développement durable et donc par notre programme d'actions S2D (**Sautron Développement Durable**). Je me réjouis de constater que six mois seulement après son lancement, bon nombre d'actions sont aujourd'hui déjà mises en œuvre. D'autres vont suivre, et nous nous en ferons l'écho au sein de ce magazine municipal.

Je vous invite également à noter dans vos agendas les dates des **événements et manifestations** qui vont se dérouler au cours des prochains mois : salon Impressions d'Arts, Journées bleues, spectacles, événements à la Bibliothèque, Téléthon, match de gala des Artistes sportifs de cœur, Open international d'échecs et son festival des jeux, festivités de Noël..., il y en aura pour tous les goûts !

Enfin, j'ai choisi de mettre à l'honneur au sein de ce magazine le **Docteur TESSON**, médecin de campagne et ornithologue averti. Certains d'entre vous se souviennent de cette grande figure sautronnaise du XX^e siècle ; les plus jeunes découvriront que le parc de la Linière a un jour abrité de nombreuses espèces exotiques !

Aux plus jeunes, je souhaite une excellente rentrée scolaire, aux plus grands, une excellente reprise de vos activités professionnelles, et à toutes et tous, un bel automne !

Marie-Cécile GESSANT,
Maire
Conseillère régionale

8^{ème} ÉDITION

du Salon Impressions d'Arts

La ville de Sautron accueille le salon Impressions d'Arts du vendredi 30 septembre au dimanche 9 octobre 2016. Ce rendez-vous artistique majeur de la vie culturelle sautronnaise permet au public d'apprécier l'Art sous toutes ses formes et toutes ses expressions, avec cette année 17 artistes, peintres et sculpteurs.

Cette exposition d'Arts trouve également une résonance pédagogique à travers les nombreux échanges entre les enfants des écoles et certains artistes.

Du lundi au vendredi, de 14h30 à 19h et les samedi et dimanche, de 11h à 19h

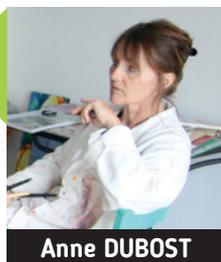
5 lieux d'exposition : Espace de la Vallée - Espace Phelippes-Beaulieux - Espace Marie-Hélène GOULEAU - Musée - Mairie Principale - Entrée libre et gratuite

Espace Phelippes-Beaulieux



Peinture

« Toujours peindre, encore peindre. Le mieux possible, le vide et le plein, le léger et le dense, le vivant et le souffle » ZAO Wou-Ki



Anne DUBOST



Patricia PERRIER RADIX

Peinture

« L'Art c'est offrir un espace de liberté et donner à voir la vie autrement »



Philippe SIDOT

Peinture et sculpture

« L'Art c'est apprendre à regarder autrement »



PERROTTE

Peinture

« L'Art est un déclencheur d'émotion »



Jacques BROUAIL



Sculpture

« L'Art est une écriture donc un message de sensibilité, d'émotion et de passion. En ce qui me concerne, il transmet un sentiment d'amitié, d'amour " Nourriture indispensable du cœur et de l'esprit " »

Espace de la Vallée



An-Yu LIAO

Peinture

« L'Art c'est l'émotion, la retranscription personnelle et le partage »



Sculpture

« L'Art c'est le reflet que renvoie l'âme humaine éblouie de la splendeur du beau » Victor HUGO



Muriel CHÉNÉ



Xavier MARABOUT

Illustration

« L'Art tout en faisant réagir le spectateur, c'est d'abord une manière d'exprimer ce que l'on est »



Claude BERTRAND



Sculpture

« L'Art c'est aussi poursuivre une nécessité intérieure inexplicable que les peintures rupestres imposent à notre émerveillement insondable depuis 40 000 ans »



Jean-Pierre LUCAS

Peinture

« L'Art c'est l'expression d'une émotion... »



Crédits photos : ©DR



Nathalie LEHEC

Peinture

« L'Art doit exprimer ce que l'artiste ressent, faire naître des sentiments ou émouvoir »

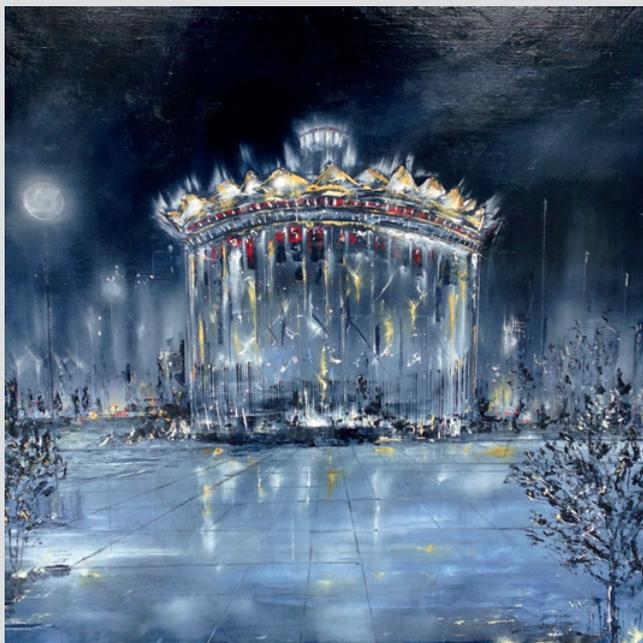
Espace de la Vallée



Sculpture

« L'Art c'est une complicité entre le créateur et celui qui regarde : donner, partager, recevoir ou inversement »

Chantal COUVREUX



Jérôme GUILLET

Peinture

« L'Art c'est créer un monde dont la beauté puisse émouvoir la sensibilité profonde de chacun »

Crédits photos : ©DR

Musée

Maquettisme

« L'Art pour moi est de faire revivre le patrimoine de mes aïeux au travers de la construction de vieux gréements, principalement de pêche »



Benoit LE ROUX



Gaby BOURLIER



Peinture

« L'Art est une œuvre que l'humain réalise dans la joie avec talent et passion, pour le plaisir des sens, sans détruire ce que la "Nature" a si bien réussi »

Espace Marie-Hélène GOULEAU



Charlotte CARVIN



Peinture - Sculpture

« L'Art c'est l'exhausteur de la vie »

Mairie



Olivier SUIRE VERLEY

Peinture

« L'Art est l'expression émotionnelle de nos passions, mais aussi l'expression passionnée de nos émotions »

Crédits photos : ©DR

RECENSEMENT INSEE...

les Sautronnais se compteront en 2017



Organisé tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement permet notamment de connaître le nombre exact d'habitants d'une commune. A Sautron, il sera organisé par la ville et par l'institut national de la statistique et des études économiques du 19 janvier au 18 février 2017.

Il s'agit d'une opération très importante car le nombre d'habitants a de très nombreuses conséquences dans la vie municipale : il permet notamment de calculer le montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux communes, le nombre de conseillers municipaux, les modes de scrutin applicables, et beaucoup d'autres choses encore...

Recrutés par la mairie, soumis au secret professionnel et munis d'une carte tricolore avec photographie, des agents recenseurs

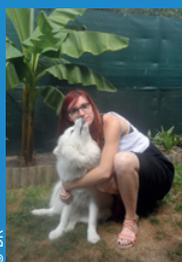
vont visiter chaque foyer sautronnais entre **le 19 janvier et le 18 février 2017**. Aujourd'hui, le recensement peut se faire sur internet via un identifiant de connexion et un mot de passe qui vous seront remis par l'agent recenseur. Si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas répondre via internet, l'agent recenseur vous donnera un questionnaire papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant au foyer. Il conviendra d'un rendez-vous avec vous afin de récupérer ces documents remplis.

La commune recrute 16 agents recenseurs...

Afin de mener à bien les opérations de recensement, la commune recrute seize agents recenseurs qui travailleront du 9 janvier au 21 février 2017. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur candidature accompagnée d'un CV par courrier (Madame le Maire, Mairie de Sautron, 14, rue de la Vallée, BP 60045, 44880 Sautron) ou par mail (mairie@sautron.fr) **avant le 15 octobre 2016**.

Actualité économique

La Maison de Mel' amino



Mélanie NOURY a ouvert sur Sautron une pension canine familiale. Titulaire d'un Brevet d'Études Professionnelles Agricoles « conduite et gestion d'un

élevage canin et félin », elle vous propose la garde de vos animaux de compagnie (chiens mais aussi les NAC, hamsters, lapins...). Ici pas de box, les animaux évoluent dans un cadre familial avec une maison et un jardin. Possibilité également de faire appel à elle pour des visites à domicile lorsque vous êtes en vacances.

Contact : 07.87.82.33.69 / melanie1294@hotmail.fr

Bernier fête ses 40 bougies

Créée en 1976 par Jean-Louis BERNIER, la société fête cette année ses 40 ans d'existence. Longtemps implantée au cœur du centre-ville, rue de la Chézine, elle a rejoint la zone du Moulin Brûlé en 2000. En 2012, au départ en retraite de son fondateur, elle est reprise par les employés et intègre l'enseigne EXTRA.

Les clients y trouvent électroménager, tv, hi-fi, depuis peu un pôle cuisine Comera, mais aussi des services de proximité, un service après-vente et un service à domicile pour les livraisons, installations et dépannage. Aujourd'hui, l'entreprise emploie huit salariés et participe à la dynamique



économique sautronnaise (avec les animations du Réseau des Entreprises Sautronnaises et les Vitrines sautronnaises). L'équipe de Fabrice JOULAIN organise une porte ouverte du 17 au 20 novembre.

Horaires du magasin : lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Contact : 9 rue de la Hubonnière (accès par le parking de Super U) / 02.40.63.17.61 / sarl.bernier@orange.fr



IMPÔTS LOCAUX

une augmentation importante décidée par la métropole

Comme explicité dans le magazine municipal d'avril 2016, la majorité métropolitaine a voté une hausse très importante des taux métropolitains. Cette décision va provoquer une augmentation significative de nos impôts locaux, en particulier pour les propriétaires. Nous republions aujourd'hui le tableau précédemment publié en avril 2016 qui vous permettra de comprendre les conséquences de l'évolution de la fiscalité communale et de la fiscalité métropolitaine sur le budget des ménages sautronnais.

Coup de projecteur sur la fiscalité

Afin de vous exposer les conséquences de l'évolution de la **fiscalité communale** et de la **fiscalité métropolitaine** sur le budget des ménages sautronnais, vous trouverez ci-dessous quelques simulations de l'impact de l'augmentation des taux d'imposition **votés par le Conseil Municipal** et **votés par le Conseil Métropolitain** sur vos impôts à payer en 2016 par rapport à 2015*.



	Appartement Valeur locative 3 000 €		Habitation moyenne Valeur locative 5 000 €		Habitation plus importante Valeur locative 8 000 €	
	Part communale	Part métropolitaine	Part communale	Part métropolitaine	Part communale	Part métropolitaine
Couple avec 2 enfants						
Taxe habitation	+ 10 € / an	+ 24 € / an	+ 18 € / an	+ 56 € / an	+ 29 € / an	+ 108 € / an
Taxe foncier bâti	+ 6 € / an	+ 87 € / an	+ 10 € / an	+ 143 € / an	+ 16 € / an	+ 233 € / an
Couple sans enfant						
Taxe habitation	+ 12 € / an	+ 45 € / an	+ 19 € / an	+ 77 € / an	+ 32 € / an	+ 129 € / an
Taxe foncier bâti	+ 6 € / an	+ 87 € / an	+ 10 € / an	+ 143 € / an	+ 16 € / an	+ 233 € / an

*part communale et métropolitaine uniquement, hors taxe sur le foncier bâti votée par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, hors frais de gestion de l'Etat et hors exonérations éventuelles et hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et après revalorisation annuelle de 1% des bases fiscales par le Parlement.

Rappel sur le stationnement en Zone bleue

Afin de préserver la qualité de vie sautronnaise et de permettre aux clients des commerces de pouvoir stationner facilement, un arrêté municipal en date du 26 avril 2016 régleme le stationnement en Zone bleue.

Le stationnement en Zone bleue à Sautron est gratuit et limité à 1h30, du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi matin jusqu'à 14h, sur les zones situées :

- Rue de Bretagne (du giratoire au carrefour formé avec la rue de la Bastille jusqu'à la rue de la Chézine), de part et d'autre de la chaussée,
- Place de la Gendarmerie,
- Allée du Capitaine Grant,
- Parking du centre commercial du Cormier (8 places devant le bureau de Poste, de part et d'autre du parking),
- Sur le parking situé rue de la Bastille, à l'angle de la rue de Bretagne.

Le stationnement sans disque bleu ou avec un disque mal placé, ou encore le dépassement de la durée maximale autorisée peut entraîner une contravention.

La position de Marie-Cécile GESSANT, Maire et Conseillère régionale

« En tant que Conseillère métropolitaine j'ai voté contre cette augmentation car je l'estime beaucoup trop brutale et élevée. Il aurait à mon sens fallu la lisser sur plusieurs années, pour compenser en partie la baisse importante des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, tout en la rendant acceptable par les contribuables ».



QUELQUES RÈGLES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE dans l'Union Européenne...

La liberté de circulation au sein de l'Union Européenne permet aujourd'hui de se déplacer facilement et fréquemment en automobile au sein des différents pays européens. Mais bien souvent, nous ignorons que certains pays ont des règles particulières dans le domaine de la sécurité routière. Rappel non exhaustif de quelques règles en vigueur...



Port de la ceinture de sécurité

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans tous les pays membres.

Âge de conduite et location

L'âge minimal pour conduire seul est en général de 18 ans, sauf en Irlande et au Royaume-Uni où il est de 17 ans. L'âge minimum pour louer une voiture varie généralement de 20 à 23 ans en fonction des pays. A noter qu'une limite d'âge maximale peut également s'appliquer, elle varie alors entre 65 et 75 ans.

Sens de circulation

La conduite se fait à droite dans la plupart des pays membres, sauf à Chypre, Malte, en Irlande et au Royaume-Uni où on roule à gauche.

Limitations de vitesse

Sur autoroute :

- 140 km/h en Pologne.
- 130 km/h (110 km/h en hiver) en

Autriche, Italie, Lituanie, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

- 120 km/h (100 km/h en hiver) en Belgique, Bulgarie, Espagne et Finlande.

Sur route : cela varie entre 90 et 100 km/h dans la majorité des Etats membres, sauf :

- 80 km/h en Bulgarie, à Chypre, au Danemark, à Malte, aux Pays-Bas et en Roumanie.
- 70 km/h en Suède.

En agglomération :

- 50 km/h dans la plupart des pays sauf en Bulgarie, Pologne et Slovaquie où la limite s'élève à 60 km/h.

Permis à points

La plupart des pays utilisent le système du permis à points qui se fait soit par le retrait de points, soit par l'ajout de points de pénalité. La Belgique, la Pologne et la Suède ne devraient pas tarder à adopter ce système.

Utilisation du téléphone portable

L'usage du téléphone portable tenu en main en conduisant est interdit dans tous les pays membres.

Le seuil d'alcoolémie

Le taux maximal d'alcool autorisé varie entre 0,2 et 0,5 grammes par litre de sang. Attention, certains Etats n'autorisent aucune présence d'alcool dans le sang au volant d'un véhicule : la Hongrie, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Bulgarie et la Croatie. C'est aussi vrai pour les jeunes conducteurs (moins de 5 ans d'expérience de conduite) en Allemagne, Italie et Slovénie.

SUITE DANS LE MAGAZINE DE JANVIER 2017



PLUM

le travail réglementaire a débuté...

Depuis plusieurs mois, Nantes Métropole et les 24 communes travaillent à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (ou *PLUm*), document d'urbanisme qui entrera en vigueur en 2018 et qui remplacera l'ensemble des actuels PLU (*ex - Plans d'occupations des Sols (POS)*). Dans un souci de co-construction, ce travail a également fait participer des citoyens via des ateliers, des réunions publiques et des balades urbaines. Le PADD (ou Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été présenté en conseil municipal sautronnais, puis en conseil métropolitain.



Bon à savoir :

Le PADD est consultable en ligne à cette adresse : <https://plum.nantesmetropole.fr/> (rubrique « Documentation »)



Caroline HOUALET

Une Sautronnaise au cœur du grand débat métropolitain sur la transition énergétique

À l'instar du grand débat Loire lancé par Nantes Métropole en 2015, ce nouveau grand débat métropolitain fait appel à l'expertise citoyenne sur la question de la transition énergétique, mais aussi aux idées, pratiques, et autres initiatives des habitants du territoire métropolitain. Il sera piloté par une commission tiers-garant indépendante, dont fait partie une Sautronnaise, Caroline HOUALET. Pour mémoire, cette dernière a également participé à la réflexion sur le S2D (Sautron Développement Durable) en tant que membre du comité de pilotage.

Ce grand débat devant s'achever au printemps 2017, nous y reviendrons dans le prochain Sautron Magazine.

Comme explicité dans le magazine n°208 d'avril 2016, ce PADD est un document socle qui détaille les grandes orientations stratégiques de la métropole à l'horizon 2030 en matière d'environnement, de développement économique, d'habitat et de mobilité. Au sein de ce document, ces orientations sont déclinées par pôle en fonction des spécificités territoriales.

Aujourd'hui le travail consiste à traduire ces orientations dans des documents réglementaires qui permettront à terme d'instruire les autorisations du droit des sols. Plusieurs documents seront ainsi produits, et notamment un règlement écrit, des plans de zonage, un cahier communal

et les documents relatifs aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles ou thématiques. Ce travail va s'étaler tout au long de l'année et va mobiliser les élus, les services et les citoyens ayant travaillé sur le PADD.

Fin 2016, une réunion publique communale sera organisée par Nantes Métropole afin de présenter aux Sautronnais la traduction réglementaire du PADD sur la commune. Bien entendu, une enquête publique aura également lieu dans le courant de l'année 2017 afin que les citoyens sautronnais puissent s'exprimer sur le document avant approbation par le Conseil métropolitain en 2018.

Nouveau : les menus de vos enfants sur l'application « Nantes dans ma poche »

Conçue pour vous faciliter la vie quotidienne, l'application métropolitaine « Nantes dans ma poche » intègre désormais les menus servis à vos enfants dans toutes les écoles publiques de Sautron. Pratique pour savoir ce qu'ils vont manger et ainsi préparer les dîners en conséquence !

Cette application gratuite et personnalisable est disponible pour iPhone (App Store) et pour Android (Google Play).



MICROCRÉDIT SOCIAL

un coup de pouce financier parfois bien utile

Le CCAS vient de renouveler la convention avec le Crédit Municipal de Nantes afin de proposer aux Sautronnais le microcrédit social, qui est une aide sous forme de prêt proposée aux personnes disposant de faibles ressources, souvent exclues du système bancaire traditionnel, mais qui disposent d'une capacité de remboursement.



Marie-Cécile GESSANT, Maire, entourée de Catherine JANIÈRE, conseillère déléguée au CCAS et à la Solidarité, et Jean-François PILET, directeur du Crédit Municipal de Nantes.

Le microcrédit social est réservé aux Sautronnais, majeurs, résidant sur la commune depuis au moins 6 mois, qui ne sont pas en situation de surendettement ou fichés à la Banque de France. Le montant du prêt varie entre 300 € et 3 000 €, et les frais d'intérêts ainsi que les frais de dossier sont pris en charge par le CCAS. Le prêt est remboursable entre 6 mois et 36 mois. En fonction des projets, le montant et la durée du prêt peuvent être augmentés.

Le dossier est constitué par le CCAS de la ville selon des conditions de ressources et des critères bien définis, puis transmis au Crédit Municipal de Nantes qui prend la décision d'accorder ou pas le prêt sollicité. Il n'est pas nécessaire pour le bénéficiaire de changer de banque.

Bien plus qu'un simple crédit, ce dispositif permet avant tout d'accompagner socialement le demandeur afin d'examiner sa situation et de lui proposer les solutions et aides les plus adaptées.

Informations et rendez-vous : CCAS au 02.51.77.86.96 ou ccas@sautron.fr (le matin uniquement).

Permanences de l'association CAAP OUEST

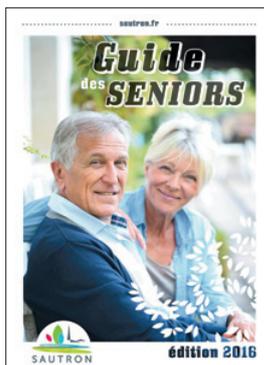


L'association CAAP OUEST accompagne depuis plus de 20 ans des personnes éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi de longue durée, au RSA ou des jeunes 18/25 ans). Vous êtes demandeur d'emploi, vous souhaitez retrouver le chemin de la vie active et être accompagné dans vos démarches d'insertion professionnelle ?

L'association organise régulièrement des permanences à Sautron. Les prochaines dates sont le jeudi 27 octobre et le jeudi 22 décembre 2016, en mairie sociale de 10h à 12h. Plus de renseignements au 02.40.58.61.16.

Ce dispositif permet par exemple de financer un véhicule, un permis de conduire, une formation, une aide pour l'accès au soin (achat d'un appareil auditif, équipements pour personne handicapée...), ou du mobilier à la suite d'un emménagement... entre beaucoup d'autres exemples.

Un nouveau Guide des Seniors



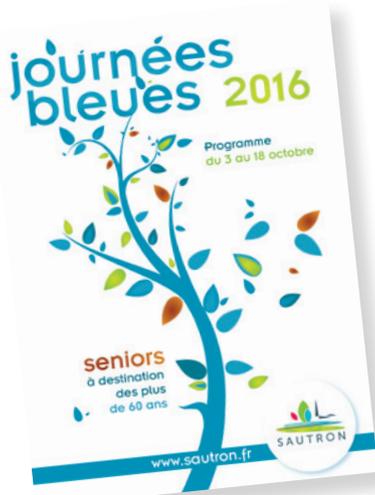
Tout nouveau, tout beau, le guide des Seniors a récemment été mis à jour. Compilant toutes les informations et tous les contacts utiles aux Seniors, il va être envoyé à tous les Sautronnais âgés de plus de 70 ans. Bien entendu, il sera également disponible aux différents points d'accueil municipaux et notamment en mairie principale ou en mairie sociale. Il est également téléchargeable au format PDF depuis www.sautron.fr



JOURNÉES BLEUES

de nombreuses activités à destination des Seniors !

La Ville et le C.C.A.S. de Sautron, en partenariat avec plusieurs associations sautronnaises, proposent aux retraités de plus de 60 ans des journées de rencontres et de loisirs du 3 au 18 octobre 2016.



Au programme, des ateliers et des conférences pour voyager et découvrir, avec entre autres une balade en bateau sur l'Erdre, un atelier cuisine, ou encore un après-midi « goûter spectacle » avec les Balladins... Certaines sorties nécessitent une inscription préalable, pensez bien à réserver vos places. Le programme détaillé est disponible sur www.sautron.fr ou en mairie.

Un nouveau thé dansant

Dans le cadre des Journées Bleues, un nouveau thé dansant est organisé **le lundi 17 octobre, de 14h30 à 18h30** à l'Espace Phelippes-Beaulieux. L'animation de cet après-midi festif, dansant et convivial sera assurée par l'orchestre BALAJO et Jacky LE VIAVANT. Ouvert à tous, Sautronnais ou non, inscription facultative. Participation : 8 € (brioche et une boisson incluses).

Renseignements auprès du CCAS au 02.51.77.86.96 ou ccas@sautron.fr

FAVORISER L'ACCÈS À L'EAU

par la tarification sociale

Dans le cadre de la loi BROTTE, Nantes Métropole a mis en place une tarification sociale de l'eau pour permettre l'accès à l'eau aux ménages les plus fragiles dans des conditions économiques acceptables. Chaque famille ne devrait pas consacrer plus de 3 % de ses revenus annuels au paiement de sa facture d'eau.



Calculée en fonction des revenus et de la composition familiale, cette aide s'adresse à l'ensemble des ménages (propriétaires, locataires ou copropriétaires) ayant leur résidence principale sur une des 24 communes de la Métropole, payant l'eau (via une facture d'eau ou dans les charges locatives), et pour lesquels le coût d'une consommation de référence de 30 m³ par personne et par an représente plus de 3 % des revenus du foyer. Sur le territoire métropolitain on estime que près de 7 700 ménages devraient être concernés. Le quotient familial (QF) établi par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) va permettre d'identifier les bénéficiaires. Les personnes non connues de la CAF et/ou de la MSA (étudiants ou ménages ayant un quotient familial inférieur à 100) sont invitées se rendre au CCAS de Sautron avant le **30 novembre 2016** afin de faire étudier leur situation. Ce dispositif expérimental est prévu jusqu'en 2018.

Plus de renseignements sur www.nantesmetropole.fr/eau ou auprès de votre opérateur d'eau au 02.40.16.15.15.

Le + : vérifiez votre éligibilité à la tarification sociale de l'eau sur le simulateur de calcul en ligne proposé par Nantes Métropole :
<https://edemarches.nantesmetropole.fr/environnement>



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

les rendez-vous littéraires à venir

La Bibliothèque vous propose cet automne plusieurs rendez-vous littéraires pour vous aider dans vos choix de lecture.

C'est la rentrée... littéraire !



© DR

Point de nouveaux cartables, trousse ou crayons mais des livres ! Stéphanie HANET de la librairie Coiffard présentera **le jeudi 6 octobre à 20h**, ses coups de cœur de la

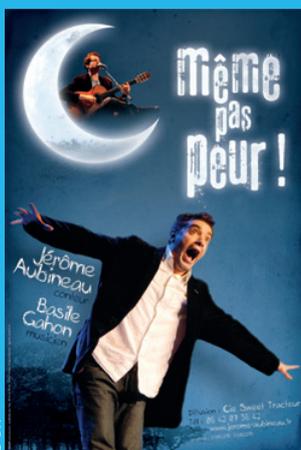
rentrée littéraire, qui seront bien entendu disponibles à la Bibliothèque. Entrée gratuite sur réservation au 02.40.63.52.21.

« Libre-échange : on lit quoi aujourd'hui ? »

La Bibliothèque municipale et l'association « Lire à Sautron » vous proposent **samedi 5 novembre de 10h à 12h**, à la Bibliothèque, un nouveau café littéraire « Libre-échange : on lit quoi aujourd'hui ? ». Autour d'un thé ou d'un café, profitez-en pour échanger avec les bibliothécaires et découvrez leurs coups de cœur, suggérez un achat et repartez avec un sac plein de bons moments en perspective. Entrée libre et gratuite.

« Raconte-moi », présentation de livres pour les grands... qui lisent aux petits

Heure du conte « Même pas peur ! »



© DR

La Bibliothèque municipale donne rendez-vous aux enfants à partir de 6 ans vendredi 21 octobre à 15h30, à la Bibliothèque, pour découvrir le spectacle « Même pas peur ! » de la Compagnie Sweet Tracteur.

Drôles, tendres, inventifs, Jérôme AUBINEAU, conteur, et Basile GAHON, guitariste, nous feront participer à leur spectacle « Même pas peur ! », un rendez-vous qui swingue gaiement aux accents de la guitare, crocs et griffes dehors.

Entrée gratuite sur réservation (attention les places sont limitées) auprès de la Bibliothèque au 02.40.63.52.21 ou bibliotheque@sautron.fr



© DR

Le samedi 15 octobre de 10h30 à 12h, Thierry, de la librairie « Les enfants terribles », présentera une sélection d'albums et de documentaires jeunesse autour du thème « Grandir ». Les parents, les beaux-parents, les grands-parents, les nounous et tous ceux qui aiment lire des livres aux enfants sont les bienvenus. Ils repartiront avec des idées de lecture. Entrée libre et gratuite.



CARGO WINCH

quand l'humour se mêle à la chanson

La ville organise le dimanche 20 novembre à 16h à l'Espace Phelippes-Beaulieux un après-midi musical où vous serez invités à fredonner des airs connus, version « chants de marins », avec le spectacle « Cargo Winch ».



© DR

Spécialisée dans le spectacle de chansons-humour, la *Compagnie des Zingues* s'attaque ici aux standards de la chanson française qui ont pour thèmes la mer, la Bretagne et les bateaux... De l'humour et de belles chansons revisitées sont au programme de cette croisière pas comme les autres. Embarquement immédiat !

Spectacle tout public, à partir de 5 ans. Durée : 1h15. Tarifs : 6 € pour les adultes / 3 € pour les enfants de 4 à 12 ans et les tarifs réduits / Gratuit pour les moins de 4 ans. Réservation auprès du service Culture de la Mairie au 02.51.77.88.48 ou spectaclesasautron@sautron.fr ou en ligne sur www.sautron.fr

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

de nombreuses animations familiales

Comme chaque année, la ville organise de nombreuses animations festives, créatives et conviviales, à partager en famille ou entre amis.

Marché de Noël



Le traditionnel marché de Noël se déroulera **le samedi 10 décembre** sous la Halle de la Linière de 10h à 19h. Petits et grands pourront découvrir les produits artisanaux d'une trentaine d'exposants, sous la présidence... du Père Noël ! Programme complet sur www.sautron.fr

l'Atelier des lutins

La Maison des jeux revient à Sautron pour la seconde édition de l'Atelier des Lutins et propose **les mardi 20, jeudi 22 et mardi 27 décembre, de 14h à 18h** à l'Espace Phelippes-Beaulieux, des jeux pour tous les âges, des bébés aux grands-parents, sans oublier les adolescents.

Parmi les activités proposées :

- un espace de manipulation pour les 18 mois - 4 ans,
- un espace de jeux de figurines pour les 4 - 6 ans,
- « Le port de pêche », installation ludique (à partir de 6 ans) où les enfants se costumant, incarnent un personnage et



© DR

inventent leur histoire collective,

- des jeux d'adresse et jeux de société familiaux,
- et nouveauté, « Les jeux vidé'autres », un espace accessible à tous dès 8 ans, où joueurs chevronnés et néophytes découvriront des supports et des jeux vidéos indépendants (jouer sans manette, jouer à des jeux qui cassent les codes traditionnels du jeu vidéo...). Oubliez les consoles de salon, les jeux de sports et de guerre grand public, le jeu vidéo peut être aussi poétique, drôle et surprenant !

« Epic : la bataille du royaume secret »

La Bibliothèque municipale propose **jeudi 29 décembre à 15h30** un après-midi de cinéma en famille avec la projection gratuite du film d'animation « *Epic, la bataille du royaume secret* » à l'Espace Phelippes-Beaulieux. Un film familial à découvrir à partir de 6 ans (durée : 1h42). Entrée gratuite sur réservation auprès de la Bibliothèque municipale au 02.40.63.52.21 ou bibliotheque@sautron.fr

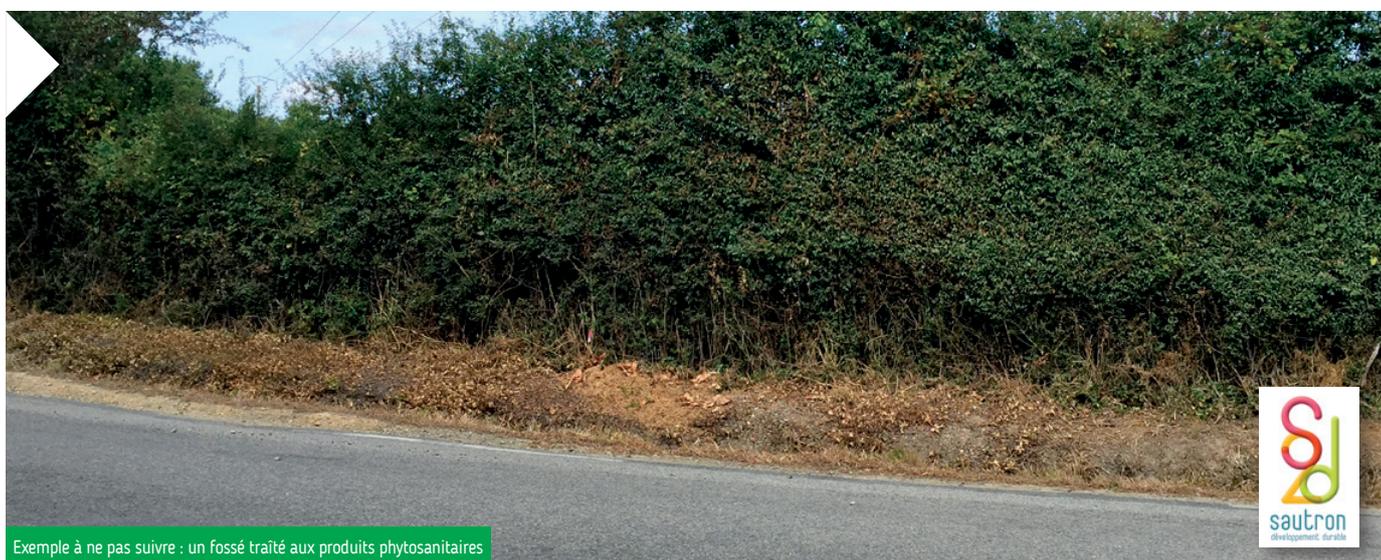




OBJECTIF « ZÉRO PHYTO »

quelques conseils pour abandonner les produits phytosanitaires

Plusieurs constats d'usage inapproprié et abusif de produits phytosanitaires ont été faits récemment sur la commune. Engagée dans une démarche « zéro phyto » (notamment via l'action 21 du S2D qui tend à « promouvoir la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et favoriser d'autres techniques d'entretien et de jardinage »), la municipalité a mis en place un plan de gestion différenciée afin d'entretenir au mieux et selon différentes techniques les espaces verts en fonction de leur nature, de leur proximité au centre-ville et de leur usage. Aujourd'hui l'utilisation de produits phytosanitaires par les services communaux est véritablement résiduelle, et concerne par exemple les cimetières ou le terrain de football enherbé. Jardiner sans phytosanitaire c'est possible !



Exemple à ne pas suivre : un fossé traité aux produits phytosanitaires

Jardiner au naturel, c'est protéger sa santé, l'eau et l'environnement...

Sa santé, car les phytosanitaires sont à l'origine d'intoxications aiguës et chroniques, pouvant provoquer des cancers et des maladies neurologiques pour les personnes les plus exposées. La qualité de l'eau, car environ 30 % de votre facture d'eau est consacré à la dépollution de l'eau, sachant qu'à partir d'un certain seuil de pesticide, l'eau ne peut plus être traitée. La biodiversité enfin, car certaines matières actives ont des effets toxiques non intentionnels sur les insectes auxiliaires ou pollinisateurs (abeilles, papillons...).

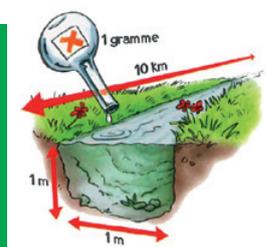
Et quelles sont les astuces ?

D'ici 2020, une nouvelle législation interdira l'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités, puis pour les particuliers. Dès maintenant, il est donc important d'adopter de bonnes habitudes. Quelques exemples :

- Utiliser des paillis et des plantes couvre-sol pour empêcher les herbes indésirables, du badigeon à la chaux contre les parasites hivernants sur le tronc des arbres, du savon noir liquide ou du savon mou contre les insectes sans carapace ou encore de la bouillie bordelaise contre le mildiou ou la tavelure.
- Faire du compost et obtenir ainsi un engrais naturel, complet... et gratuit !
- Favoriser l'implantation des insectes, animaux ou oiseaux auxiliaires dans les haies fleuries (coccinelles, perce-oreilles, hérissons, mésanges) et des insectes pollinisateurs (abeilles, papillons...).

En chiffres :

1 seul gramme de substance active suffit à polluer 10 000 m³ d'eau = la consommation d'eau d'une famille de 4 personnes pendant au moins 50 ans ou un fossé de plus de 10 km de long !





BIODIVERSITÉ

le trésor de nos abeilles

Pour la seconde année consécutive, la municipalité a récolté le miel produit par les abeilles installées dans les trois ruches communales. Cette action du S2D (Sautron Développement Durable) vise à préserver la biodiversité en favorisant le développement des populations d'abeilles sur la commune (action 14).

Contrairement à l'année passée, les abeilles ont dû faire face à des conditions extrêmement difficiles : températures douces en hiver, pluies importantes au printemps et fleurs assez rares ont considérablement épuisé nos abeilles... Fort heureusement les ruchers ont survécu et n'ont pas essaimé. La récolte 2016 est

toutefois moins bonne qu'en 2015, avec quelques dizaines de kg de miel seulement. Comme pour l'année passée, le miel récolté sera utilisé par le restaurant scolaire municipal ou lors d'événements spécifiques à destination de la population sautronnaise et des élèves des écoles.



CLUB NATURE CICADELLE

une nouvelle édition en 2016-2017

En partenariat avec la ville, l'association « La Cicadelle » organise un nouveau « Club Nature » durant l'année scolaire.



Les enfants âgés de 7 à 11 ans pourront découvrir la Nature et l'environnement sautronnaise de manière ludique et conviviale, sous la responsabilité d'une animatrice de l'association « La Cicadelle ». Les 16 dates sont organisées le mardi après

l'école, de 17h à 18h15, autour de dix thèmes différents. Le programme complet est disponible sur www.sautron.fr

L'objectif est de sensibiliser les jeunes Sautronnais à leur environnement proche,

à sa richesse, sa diversité et sa nécessaire préservation, tout en prenant plaisir à être dans la Nature et jouer avec elle. Cela s'inscrit dans le cadre du S2D (Sautron Développement Durable) et plus particulièrement l'action 12 qui prévoit de « favoriser les connaissances par les enfants des espaces naturels sautronnais et proposer des actions pour les aider à se les approprier et les respecter ».

Une participation financière de 53 € par enfant inscrit est demandée pour l'année, la ville de Sautron prenant en charge 30 € pour chaque enfant sautronnais inscrit.

Plus d'informations sur www.cicadelle.org ou Nolwenn CHOLLET, au 06.87.58.06.69. / nolwenn.c@cicadelle.org

LE POINT SUR...

la rentrée scolaire 2016-2017

Joie de retrouver ses camarades de classe, impatience de montrer ses nouvelles fournitures scolaires, inquiétude de savoir qui sera la maîtresse ou le maître, anxiété des plus petits vite disparue dès les parents partis... une rentrée scolaire est toujours un moment particulier de la vie des enfants et de la vie municipale !



Accompagnée de Sylvie WEINGAERTNER, adjointe à la Vie Scolaire, Marie-Cécile GESSANT, Maire et Conseillère régionale, a, comme chaque année, fait le tour des quatre écoles et a pu constater que tout était prêt et opérationnel en ce jour « J ».

Comme prévu, les effectifs scolaires ont légèrement augmenté cette année, passant de 816 enfants en septembre 2015 à 871. Cela s'est notamment concrétisé par trois ouvertures de classe : une ouverture

confirmée (classe qui existait déjà l'année dernière) à l'école maternelle de La Forêt, une ouverture à l'école élémentaire de La Rivière et une autre en maternelle à l'école Saint-Jean Baptiste.

Les deux élues ont pu échanger avec les équipes pédagogiques et les parents, notamment sur l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires, ou NAP. Comme pour l'année passée, les enfants pourront choisir les activités auxquelles

ils souhaitent participer et les moyens d'informations à l'adresse des parents seront renforcés.

Concernant le PEDT, ou Projet Educatif Territorial, l'année 2016-2017 sera une année d'évaluation et de bilan du PEDT actuel, avant que le Comité de Pilotage ne travaille sur un nouveau PEDT qui sera lancé en septembre 2017.

La rentrée scolaire en quelques chiffres

871 élèves (effectif équivalent à ceux des rentrées scolaires 1989 et 1998)

- 544 élémentaires (133 école de La Forêt, 231 école de La Rivière et 180 école Saint-Jean Baptiste)
- 327 maternelles (73 école de La Forêt, 130 école de La Rivière et 124 école Saint-Jean Baptiste)

21 classes niveau élémentaire (moyenne de 25,5 élèves par classe (+ Ulis avec 7 élèves)) et 12 classes de niveau maternelle (moyenne de 27,25 élèves par classe)

Les moyens humains mis en œuvre par la ville :

- 8 ATSEM dans les écoles (en équivalent temps plein sur temps scolaire)
- 34 animateurs dédiés aux Nouvelles Activités périscolaires (NAP)



LE POINT SUR LES FUTURS

travaux à l'école de La Rivière



Philippe BOITARD

Depuis 2012, les effectifs scolaires sont en hausse régulière, conséquence de l'évolution démographique sautronnaise, et notamment du rajeunissement de la population (*voir magazine n°206 daté d'octobre 2015*). Pour autant, il faut se souvenir qu'à la rentrée scolaire 1994, presque mille élèves avaient fait leur rentrée, pour 871 élèves cette année. Les méthodes pédagogiques ont évolué au cours des dernières années (bibliothèque, salle informatique...) et requièrent aujourd'hui plus de surface. La municipalité a anticipé cette évolution démographique : dans la foulée de la construction du restaurant scolaire de La Forêt, c'est au tour de l'école de La Rivière de faire l'objet de travaux. Présentation par Philippe BOITARD, adjoint en charge de l'Aménagement du Territoire.

Pourquoi avoir fait travailler un programmiste ?

PB : le programmiste nous a apporté sa connaissance et son expérience des bâtiments à vocation scolaire et a posé un « œil neuf » sur l'existant. A notre demande les personnes directement concernées, et notamment les équipes pédagogiques, ont été associées à la réflexion. Cela lui a permis de nous proposer une solution d'optimisation des locaux existants en les réorganisant et en créant de nouvelles surfaces, afin d'accueillir dans de parfaites conditions plus d'enfants dans les années à venir, tout en garantissant un confort d'utilisation pour les élèves, les agents municipaux et les équipes pédagogiques.

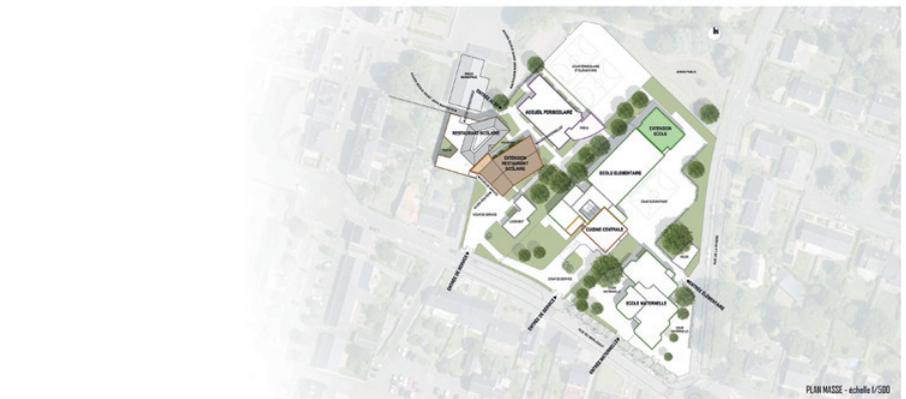
En quoi consisteront les travaux ?

PB : le restaurant scolaire va être agrandi pour offrir plus de places et réaménagé autour d'un patio afin d'assurer une très bonne fluidité en terme de circulation, et donc de confort d'usage. Deux nouvelles classes vont être créées dans la continuité du bâtiment principal, en rez-de-chaussée, avec possibilité de surélévation dans les années futures. Le bâtiment principal accueillera la quasi-totalité des salles de classe. En parallèle, certains locaux seront réorganisés et réaménagés afin d'être optimisés ; c'est le cas du bâtiment annexe qui sera dédié aux activités périscolaires, à la Bibliothèque de l'école et à l'unité d'inclusion scolaire (ULIS).



PERSPECTIVE DU RESTAURANT

EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA RIVIERE A SAUTRON



PLAN MASSE - échelle 1/500



PLAN REZ DE CHAUSSEE - échelle 1/200

Quel est le planning prévisionnel des travaux ?

PB : les travaux devraient démarrer au printemps 2017, pour une livraison en juin 2018, ce qui nous laissera l'été pour installer le mobilier et préparer la rentrée scolaire de septembre 2018. A noter que les travaux se dérouleront en site occupé, ce qui a bien entendu été pris en compte par le cabinet d'architecture ARCHI URBA DECO, architecte qui a également travaillé sur le restaurant scolaire de la Forêt dans les mêmes conditions, chantier qui s'est parfaitement bien déroulé.

Et pour l'école de La Forêt ?

Avec les mêmes objectifs d'optimisation des locaux scolaires, un programmiste travaille actuellement à l'école de la Forêt. Les conclusions de son étude feront l'objet d'un article dans un prochain magazine.

À LA DECOUVERTE DE NOS ASSOCIATIONS

le Wa-Jutsu

(méthode de Ju-Jitsu traditionnel) : l'art de l'accord et de la paix



Yves AVENTIN

L'encadrant du club, Yves AVENTIN, nous en dit un peu plus sur cette discipline assez peu connue et souvent confondue avec le « Ju-Jitsu type Self Défense ».



© DR

« Le club de Sautron propose et développe la pratique d'un art martial : le « Wa-Jutsu ». Un club où la pratique et l'enseignement du Budo Traditionnel (ensemble des arts martiaux) retournent à leur objectif premier : celui de faire d'une discipline issue des champs de bataille, une voie d'évolution humaine. L'art enseigné est une discipline physique, technique, artistique et culturelle, qui implique également un travail interne. C'est un outil qui fait de la recherche du bien-être physique une opportunité de croissance spirituelle.

Première remarque, le Wa-Jutsu est un art martial traditionnel, où la notion de « partenaire » est privilégiée par rapport à celle de « d'adversaire ». L'esprit n'est donc pas compétitif, et le seul « adversaire » à vaincre au Wa-Jutsu, c'est soi-même ! La méthode se base sur la recherche de l'équilibre physique et mental, avec l'étude de techniques dites de « kata » et « self défense », avec ou sans arme

(poignard, bâton court, bâton long ou katana).

Dans cet art d'attaque et de défense, le plus souvent sans armes, la méthode enseignée est celle de l'Académie Européenne de Ju-Jitsu traditionnel, fondée par Maître Jacques Jean QUÉRO. Le Wa-jutsu apporte un équilibre physique et mental, mais également une règle de vie, en un mot une compréhension des principes « Ju » (souplesse et coordination du corps et de l'esprit) et « Wa » (accord et paix). Dans le Wa-Jutsu, toute forme de violence ou d'agressivité étant proscrite, toutes les techniques sont effectuées par un travail de respiration spécifique, qui permet de travailler la stabilité, et de développer le « ki » (énergie vitale). Wa-Jutsu : « L'art de l'accord et de la paix », prend ici tout son sens. L'aspect dit « self-défense » est donc secondaire dans cet art martial. Par ailleurs, et parallèlement à l'enseignement technique, le « Bushido », code d'honneur et de

morale traditionnelle des Samourais ne peut être dissocié du Wa-Jutsu. Politesse, Respect, Bienveillance, Modestie, Honneur, Courage, Rectitude, Fidélité, etc... : le respect rigoureux des principes du Bushido et de son étiquette, facilite les progrès en Wa-Jutsu. Chaque pratiquant doit s'efforcer de vivre le Bushido dans la pratique du Wa-Jutsu au dojo, mais également dans sa vie. C'est en cela que le Wa-Jutsu n'est pas seulement qu'un « sport » au sens strict du terme, mais un véritable « art de vivre ».

Chaque pratiquant progresse à son rythme, selon son âge et ses possibilités. Enfants, adolescents ou adultes, nos adhérents sont de tous âges (à partir de 6 ans). Un certificat médical de non contre-indication, est obligatoire pour pratiquer le Wa-jutsu.

Deux cours d'essai sont proposés, sans engagement, à toute personne qui souhaite découvrir cet art martial traditionnel. Les cours se déroulent pour les ados (à partir de 13 ans) et adultes, le mardi, de 19h45 à 21h15, et le samedi de 18h30 à 20h30, pour les enfants le jeudi, de 17h à 18h, et le samedi de 17h à 18h15.

Contact et renseignements :

Yves AVENTIN 06.98.00.99.80 ou wajutsu44@gmail.com
Site internet : <https://sites.google.com/site/clubjujitsutraditionnelsautron/>



CLUB D'ECHECS DE SAUTRON

16^{ème} anniversaire de l'Open international d'Échecs

Lors de cette 16^{ème} édition de l'Open international d'Échecs du Club de Sautron, pas moins de 200 joueurs, dont des maîtres internationaux, vont s'affronter au cours de neuf parties organisées du samedi 22 au samedi 29 octobre à l'Espace Phelippes-Beaulieux.



L'entrée est totalement libre et gratuite. Venez nombreux découvrir l'ambiance si particulière de ce type de compétition qui réunit de très grands joueurs et joueuses !
Programme complet du tournoi sur www.sautronechecs.fr et www.sautron.fr
Renseignements au 06.74.53.56.41 / www.facebook.com/echecs.sautron

Le Festival des Jeux

Comme chaque année, le Festival des Jeux sera organisé en parallèle de l'Open international d'Échecs, du **samedi 22 au dimanche 30 octobre**. Questions pour un Champion de Sautron, belote, bridge, tarot, jeu de dames, Scrabble, Magic Cards, Warhammer 40 000, King of War..., venez jouer, vous divertir et vous mesurer à des passionnés ! L'entrée est libre et gratuite.
Programme complet des tournois disponible en mairie ou sur www.sautron.fr

ARTISTES SPORTIFS DE CŒUR ET EX-CANARIS À SAUTRON

des sportifs au grand cœur



La ville organise avec l'association Artistes Sportifs de Cœur un événement mélangeant sport et humour le mardi 1^{er} novembre, à l'Espace Phelippes-Beaulieux et sur le terrain de football du complexe sportif. L'intégralité des recettes sera reversée au profit de l'association SOS Village d'enfants.



Programme :

14h30 : rencontre des jeunes footballeurs du Club de l'AS Sautron

16h : match de gala entre les Ex-Canaris et les Artistes Sportifs de Cœur. Participation libre, conseillée à 4 € pour les adultes et 2 € pour les enfants de moins de 12 ans - Terrain de football synthétique.

20h : Soirée one-man-show animée par des humoristes professionnels issus des scènes parisiennes du stand-up, en particulier du Jamel Comedy Club - Espace Phelippes-Beaulieux. Tarifs : 10 € adulte / 7 € pour les enfants de moins de 12 ans et les tarifs réduits / Gratuit pour les moins de 4 ans. Réservation conseillée : fabrice.halipre@yahoo.fr



L'intégralité des recettes sera reversée au profit de l'association SOS Villages d'Enfants qui accueille, ensemble et selon un mode de vie familial, des frères et sœurs qui ne peuvent pas vivre avec leurs parents (www.sosve.org).

LES ASSOCIATIONS SAUTRONNAISES s'investissent en faveur du développement durable



Dans le cadre de Sautron Développement Durable (S2D), le programme d'actions en faveur du développement durable de la ville de Sautron lancé en mars 2016, et en particulier de son action 6 : « *Construire et faire vivre une charte éco-événements en partenariat avec le tissu associatif* », les représentants associatifs ont été sollicités pour intégrer les principes du développement durable dans l'organisation de leurs manifestations.



Une charte a été élaborée par le service Vie associative, Culture et Événementiel et a été présentée à tous les présidents d'associations lors de la réunion annuelle des associations en juin 2016. Ce document a reçu un accueil très favorable et positif. Les représentants des associations ont en effet témoigné leur adhésion à cette charte des éco-événements et leur volonté de s'engager dans cette démarche.

Agir tous ensemble en faveur du développement durable

Cette charte prévoit par exemple de diminuer et de mieux gérer les déchets lors des manifestations et rassemblements, de favoriser les déplacements doux, de rendre les événements accessibles à tous, de consommer local, ou encore d'optimiser les consommations en eau et en énergie...

Afin de progresser ensemble dans la voie du développement durable un bilan sera fait à l'issue de la première année de mise en place. La charte des éco-événements est téléchargeable sur www.sautron.fr, rubrique Vie associative.

Mémoires de 14-18 avec les Amis du Musée de Sautron



Faisant suite aux expositions sur les années 1914 et 1915, les Amis du Musée de Sautron présenteront, à l'Espace Marie-Hélène GOULEAU, une exposition sur l'année 1916, mettant en valeur les militaires sautronnais tombés durant cette année-là.

Il sera en particulier rappelé les principaux événements politiques ou militaires, les grands affrontements sur terre et sur mer de 1916. La vie à Sautron au cours de cette période sera également esquissée.

Cette exposition sera ouverte au public **vendredi 11, samedi 12, dimanche 13 novembre ainsi que samedi 19 et dimanche 20 novembre, de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.**

Entrée libre et gratuite.



L'info en +

Sur demande, pour des groupes ou des classes intéressés, il sera possible d'organiser des visites spéciales du 14 au 18 novembre. Renseignements auprès de Jean HUET, Président des Amis du Musée (02.40.63.26.03).



TÉLÉTHON

une nouvelle coordinatrice à Sautron



L'édition 2016 du Téléthon aura lieu les 2 et 3 décembre prochains dans toute la France ainsi qu'à Sautron. Les associations de la commune se mobilisent comme chaque année pour proposer de belles animations. A l'heure du bouclage de ce magazine, le programme, en cours de création, n'est pas encore connu (*). Nouveauté cette année, une coordinatrice assurera l'organisation du Téléthon aux côtés des associations.



La coordinatrice du Téléthon Arlette DESPOUYS (seconde en partant de la droite), entourée de l'équipe du Comité des Fêtes

coordination avec Cathy BAQUIER, la référente départementale de l'AFM/ Téléthon et de gérer les relations avec la municipalité, notamment le service en charge de la Culture pour tout ce qui concerne la logistique.

Y aura-t-il de nouvelles manifestations cette année ?

AD : avec les responsables des différentes associations et les bénévoles, acteurs du Téléthon, que j'ai rencontrés lors des réunions préparatoires et lors du Forum des associations, cette année nous réorganiserons les événements à l'identique des années précédentes. Puis nous engagerons une réflexion avec les acteurs sautronnais du Téléthon et toutes les bonnes volontés qui voudront nous rejoindre, afin de continuer à dynamiser cet événement important et très apprécié sur la commune.

Contact Arlette DESPOUYS :
charlotte.dax44@orange.fr

(*) Ce programme sera mis en ligne
sur www.sautron.fr

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

AD : Arlette DESPOUYS, 67 ans. J'ai été élue pendant trois mandats à la ville d'Orvault de 1999 à 2014, tout d'abord en tant que conseillère municipale puis en tant qu'adjointe au logement et cadre de vie.

A ce jour, je consacre mon temps au territoire de Sautron. En effet, je suis membre du Comité des Fêtes de Sautron, également bénévole à la Bibliothèque municipale, membre de l'association Lire à Sautron. A la suite de la sollicitation de Madame le Maire, je suis la nouvelle coordinatrice du Téléthon de Sautron depuis le printemps dernier.

En quoi consiste votre rôle pour le Téléthon ?

AD : mon rôle est de faire fonctionner l'équipe de Sautron, responsables des différentes associations et bénévoles, en

Nouveau Président au Club de Football

Jean-Luc ROUINSARD a pris la tête du club de l'AS Sautron début juin, et remplace Christian SAFFRÉ. Issu du milieu du football (il est très présent dans le milieu arbitral !), il a à cœur de poursuivre le plan éducatif fédéral qui se développe dans le club à destination des plus jeunes joueurs.

Label d'argent pour le club de Handball

Le Handball Club de Sautron a reçu le label d'argent « École de hand » pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016. Cette récompense conforte le club dans ses actions menées auprès des jeunes publics, notamment avec son école de

hand ouverte aux enfants de 5 à 9 ans. Elle valorise également le travail des éducateurs formés et la pratique du sport avec du matériel pédagogique et ludique.



PORTRAIT D'ANDRÉ TESSON

Médecin de campagne et ornithologue



André TESSON

« Les Sautronnais les plus jeunes ou ceux arrivés récemment sont nombreux à ignorer que l'actuelle Mairie et le Parc de la Linière étaient il y a encore quelques années une propriété privée clôt de murs. Le dernier propriétaire fut le Docteur TESSON, figure locale bien connue à l'époque. Alors que la ville vient d'acquiescer auprès de son épouse, Annick TESSON, la petite maison qui jouxte la mairie, j'ai souhaité rendre hommage à ce Sautronnais extraordinaire que fut André TESSON ». Marie-Cécile GESSANT



La mairie côté parc de la Linière en 1984

stressante et fatigante, il développe une passion pour la nature en général, et l'ornithologie en particulier. Au fil des années, il a ainsi élevé de très nombreuses espèces d'oiseaux et d'animaux dans le parc de la Linière : faisans dorés, argentés ou diamantés, canards exotiques, paons bleus et blancs, pigeons-paons, perdrix, daims, singes, maqui de Madagascar, fennecs, coati, écureuil... Annick TESSON, son épouse, n'hésite pas à parler « d'une véritable arche de Noé »...

L'organisation de tours de garde entre médecins lui accordant un peu plus de temps libre, André TESSON se consacre à l'enregistrement audio des chants d'oiseaux et à la photographie animalière au-delà des frontières de la Linière. Il voyage en France et à l'étranger, mu par sa passion pour l'ornithologie, et il améliore au fil du temps

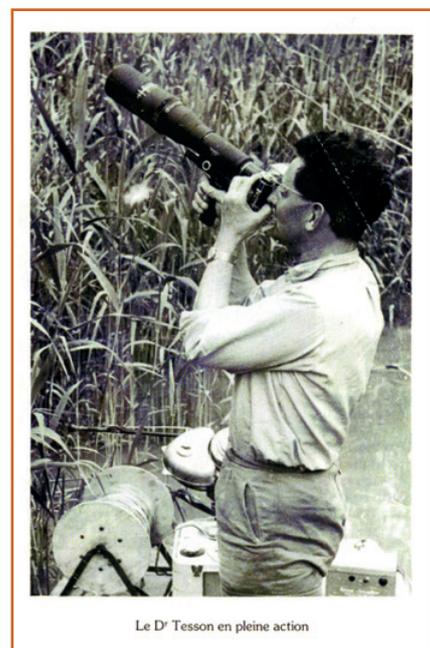
André TESSON naît à Blain en 1921 et s'installe comme médecin à Sautron en 1947, après des études à la Faculté de médecine de Nantes. A cette époque, le métier de médecin de campagne est véritablement très contraignant : les médecins sont en effet peu nombreux sur le secteur et le docteur TESSON œuvre ainsi à Sautron, Orvault, Treillières, Saint-Herblain et Nantes Nord. De surcroît, les patients sont éloignés ou ne disposent pas de véhicule, il faut donc le plus souvent aller les consulter chez eux. Le médecin parcourt ainsi entre 100 et 150 km par jour ! Il ne peut guère se reposer la nuit puisque les appels sont également nombreux, notamment l'hiver, période qui génère beaucoup d'accidents de la route. D'ailleurs, le docteur n'hésite pas à héberger régulièrement pour la nuit des blessés chez lui. Les dimanches et jours de fête sont bien

souvent des jours comme les autres pour un médecin et le docteur TESSON n'échappe pas à la règle : il est donc rare qu'il puisse profiter d'une journée complète en famille avec ses enfants.

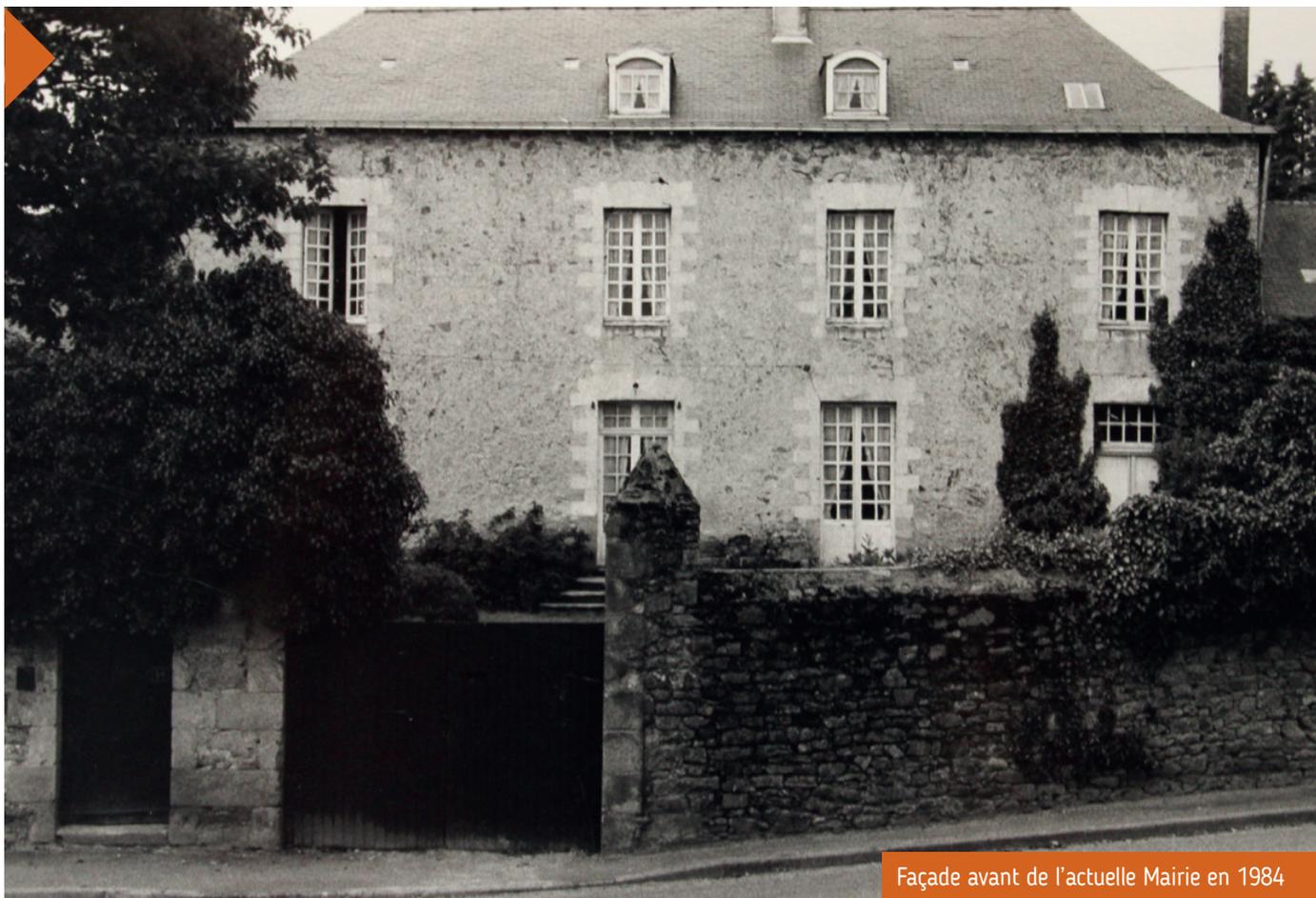
A cette époque, les femmes accouchent encore à domicile et le médecin est donc aussi accoucheur. Durant toute sa carrière, il a ainsi mis au monde 1 626 enfants, qui ont aujourd'hui entre 53 et 68 ans. Certains sont restés à Sautron... Savent-ils qu'en empruntant le parc de la Linière, ils traversent l'ancienne propriété de l'homme qui les a fait naître ?

Une passion pour les oiseaux...

Humain, compréhensif et rassurant, le docteur TESSON est très apprécié. Sans doute pour compenser une profession



Le Dr Tesson en pleine action



Façade avant de l'actuelle Mairie en 1984

les techniques d'enregistrement audio et de prises de vues animalières. Son travail est reconnu, récompensé, gravé sur disque, diffusé à l'ORTF, et il anime même une émission de radio sur le sujet, tout en participant à l'enrichissement du fonds du Muséum d'histoire naturelle de Nantes.

Une disparition tragique...

Malheureusement, ce père de neuf enfants, aimant et aimé, va disparaître brutalement le 29 décembre 1963 à Batz-sur-Mer, en tentant de sauver de la noyade deux personnes, dont un enfant, tombées dans une mer déchainée le long de la côte

sauvage. Bien qu'excellent nageur, la température de l'eau et les courants ne lui laissent aucune chance. Il meurt à l'âge de 42 ans, laissant derrière lui une famille nombreuse. Cet acte de courage donnera d'ailleurs lieu à une jurisprudence bien connue des juristes de droit public, relative à la notion de « collaborateur occasionnel du service public ».

« Tous ceux qui l'ont connu garderont toujours en mémoire son esprit humain et passionné. Il nous a laissé en héritage l'exemple de sa vie et les chants merveilleux des oiseaux » écrira Annick TESSON trente ans plus tard.

En 1983, la ville acquiert la propriété principale (qui deviendra la mairie en 1986) et le parc, qui sera ouvert au public peu de temps après. Il est aujourd'hui le cœur de bourg de la ville de Sautron : lieu de rencontre où se croisent les familles les jours de repos, les enfants qui partent à l'école, les Sautronnais qui rejoignent les commerces ou qui vont au marché... plus tout à fait une arche de Noé, mais un lieu de détente, de promenade, de jeux et du bien-vivre ensemble sautronnais.

Marie-Cécile GESSANT

Maire de Sautron

Conseillère régionale des Pays de la Loire

Ce texte a été écrit grâce aux informations recueillies dans un long article écrit par Annick TESSON, pour « Les Annales de Nantes et du Pays nantais, Revue de la Société académique de Nantes et de la Loire-Atlantique » N°248 « Sautron, Cité verte entre Cens et Chézine » et dans la publication « Si Sautron m'était conté... » des Amis du Musée (textes d'Yves MESSAGER et Marjan MONTI).



Liste mixte de gauche : PS – EELV – société civile : « J'AI ME SAUTRON »

« Gérer, c'est prévoir longtemps à l'avance »

Chers sautronnais,

Au moment où nous écrivons ces lignes, certains d'entre vous sont encore en congés. Nous sommes mi-août et nous devons fournir notre article pour alimenter le bulletin municipal ... d'octobre. Gérer, c'est prévoir longtemps à l'avance.

Et c'est bien dans ce cadre que nous abordons les grands sujets de notre commune. La densification de notre habitat – longtemps attendue par les écoles – permet enfin d'inverser la courbe des fermetures de classes, au profit de réouvertures progressives et nous nous en réjouissons. Les investissements municipaux étant consacrés aux aménagements des écoles, nous saluons l'effort réalisé pour adapter les locaux aux contraintes d'aujourd'hui. Dommage que ces travaux n'aient pas été décidés lors de la signature des autres permis de construire : cela aurait amélioré les conditions de vie scolaire et périscolaire des enfants, avec des locaux déjà prêts lors de leur arrivée à Sautron. Mais on nous assure que « tout est sous contrôle », même la gestion des temps périscolaires !

La densification de notre habitat se traduit aussi par une forte augmentation

de véhicules, notamment aux heures de pointe. Rassurez-vous : si rien n'est encore en oeuvre, une étude a été lancée avec l'aide de Nantes Métropole pour tout améliorer. Mais ce ne seront que des aménagements partiels de voiries, car rien n'a été prévu à l'avance : des contraintes héritées des non-décisions de ces 20 dernières années. A quand le développement de solutions viables, alternatives à la voiture, au sein de la commune ?

Mais la densification de notre habitat, c'est aussi des chances à saisir :

Pouvoir établir une vraie politique économique locale, trop longtemps négligée, presque oubliée. Au-delà des commerces, qui connaît réellement les artisans, les entreprises de Sautron ? Quels liens ont été tissés avec la population ? Le train est en marche, à la municipalité de tenter de le rattraper.

Celle aussi, de développer des actions inter générationnelles : il est encore temps d'instaurer une politique municipale volontariste d'activités partagées entre les jeunes et nos aînés, d'associer vitalité et expérience, de recréer du lien social, du mieux vivre ensemble. Notre soutien à la création d'une crèche

au sein de l'EHPAD – bâtiment désormais enclavé – participait à cette logique. Mais cela suppose que notre commune soit en capacité de mettre à disposition des locaux adaptés. Il est vrai que la municipalité a décidé la réfection de 6 toitures de locaux municipaux qui prenaient l'eau. Mais cela n'ouvrira pas de créneaux pour de nouvelles activités associatives : cela n'a pas été voulu, malgré l'accroissement de notre population.

Les décisions et les orientations budgétaires d'aujourd'hui induisent nos futures conditions de vie. Nous pensons que vous êtes des citoyens pouvant être acteurs dans les décisions sautronnaises : n'hésitez pas à partager avec nous vos remarques, envies, idées ...

Car gérer, c'est prévoir longtemps à l'avance.

Sylvie DEMANGEAT-LECONTE

Jean-François GALLANT

Michel GUILLAMO

Marie-France LAUNAY

Conseillers municipaux de la liste

« J'aime Sautron »

jaimesautron@laposte.net

06.71.64.56.52



Liste FN « Sautron bleu marine »

Chères sautronnaises et chers sautronnais,

La période estivale est terminée, en espérant que chacun de vous en avez bien profité.

Une nouvelle année scolaire s'annonce, avec son lot de nouveautés je souhaite une très bonne rentrée 2016/2017 à tous les écoliers et souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves inscrits dans nos écoles sautronnaises.

Je reviens sur les lourds événements dramatiques qui ont endeuillé notre

pays, une fois de plus, une fois de trop, que ce soit l'attentat de Nice ou le crime du Prêtre, il faut que cela cesse, notre belle France ne peut plus être meurtrie encore une nouvelle fois, les français subissent gravement le résultat du laxisme de ceux qui nous gouvernent et j'ai bien peur hélas que d'autres drames peuvent venir noircir la vie de tous les jours de nos citoyens français en un éclair.

Ces derniers événements donnent raison comme toujours au FN/RBM, tolérance zéro pour tous ces criminels sanguinaires.

Très bonne rentrée à vous tous petits et grands.

Bien cordialement

Guyène FRIARD
06.62.02.76.89

guylene.friard420@gmail.com



État Civil

NAISSANCES

DUTREIX Bosco
 SIGAUT Paul
 GUICHARD Ethan
 ONDOA SAMBO Noam
 GUIOT Victor

MARIAGES

GUERY Pierre et JOGUET Charlotte
 BOUARD Xavier et AUDOUIN Anna
 LEMERLE Franck et DESMARS Solène
 PORT Matthieu et NEYRAND Amélie
 PEREZ Florent et PRUVOST Clémence
 THOMAS Pierre et LESCOUZÉC Maëlle
 DALANCOURT Maximilien et QUINQUET Charlotte
 FLOCH Pierre-Alain et HE Huiqing
 GOUY Charles et FAIVRE Céline
 BRISSON Michaël et PICOT Emilie
 MAVIEL Arnaud et MÉNÉTRIER Anne-Laure
 LE PROVOST Walter et NEVEU Sabrina
 VÉRARDI Cyril et CHEVREL Maïna
 SALOMON Julien et HOUSSAY Lénaïg

DÉCÈS

FOUCHER Michel
 RODET née PILOUARE Suzanne
 ALBERT née LEHÉBEL Marie
 CHIRON Lissandro
 THOMAS née VAGRANGLE Solange
 MALTAVERNE née JAVERLIAC Marie
 RENAUD Jean
 BRÉHERET Constant
 BLAIN Suzanne
 LE PAPE née BARBA Raymonde
 CRETIN Stéphane
 JOURDAIN née MEIGNEN Odette
 SORIN Georges

LA MAIRIE

- › **Mairie de Sautron**
 14 rue de la Vallée BP 60045 44880 Sautron
 Tél. 02 51 77 86 86
 mairie@sautron.fr - www.sautron.fr
 www.facebook.com/villedesautron
 Ouvert au public : lundi au vendredi
 8h30-12h30 et 13h30-17h15, samedi 9h-12h
- › **Service Famille et Vie Sociale**
Service Vie Associative
Culture et Événementiel
 Fermeture au public le lundi de 13h30 à 16h
 Tél. 02 51 77 88 48
Service Famille
 Tél. 02 51 77 86 97 ou 02 51 77 88 46
Service Vie Sociale
 Tél. 02 51 77 86 96
 (fermé au public tous les après-midi)
Service Vie Associative, Culture et Événementiel
 Tél. 02 51 77 86 98
- › **Service Urbanisme et Patrimoine**
 Tél. 02 51 77 86 94
 Au sein de ce service, service urbanisme ouvert
 au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi matin
 8h30-12h30, mercredi 8h30-12h30 et
 13h30-17h15.
- › **Service Communication** Tél. 02 51 77 88 42
- › **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
 Tél. 02 51 77 86 89 ou 06 33 95 08 54
- › **Bibliothèque municipale** Tél. 02 40 63 52 21
 Site : bibliotheque.sautron.fr
 Ouvert au public : lundi, mardi et vendredi
 16h30-18h30, mercredi 10h-12h et
 14h30-18h30, samedi 10h-12h
 Ouvert au public en période
 de vacances scolaires : mercredi 10h-12h et
 14h30-18h30, samedi 10h-12h
- › **Pôle de proximité « ERDRE et CENS »**
 (voirie, collecte déchets...) Tél. 02 51 83 65 00
 37 boulevard Einstein - 44300 Nantes
 Collecte des déchets mardi ou vendredi selon
 le lieu de votre habitation. La collecte du
 mardi 1^{er} novembre est reportée au samedi 2,
 celle du vendredi 4 au samedi 5 et celle du
 vendredi 11 au samedi 12 novembre.
- › **Déchetterie du Croisy**
 Tél. 02 40 63 06 76
- › **Permanences**
Le député de la circonscription
de Nantes-Orvault-Sautron
 (1^{re} circonscription de Loire-Atlantique)
 François DE RUGY 02 51 82 87 76
- › **Conseillers départementaux :**
 Hervé COROUGE et Carole GRELAUD
 02 40 99 10 81

NUMÉROS D'URGENCES

- › **Gendarmerie** 17 (en cas d'urgence)
 ou 02 40 63 46 10
- › **Pompiers 18**
- › **Centre hospitalier CHRU - Hôtel Dieu**
 Nantes - Tél. 02 40 08 33 33
- › **Urgences CHRU - Nantes**
 Tél. 02 40 08 38 95
- › **Centre anti-poison CHU d'Angers**
 Tél. 02 41 48 21 21

SERVICES DE GARDE MÉDECINS

- › **SAMU** : 15, Urgences médicales
 (ou 112 appel d'urgence à partir d'un portable)
- › **Maison médicale de garde** : 15
- › **SOS Médecin Nantes** : 02 40 50 30 30
- › **Pharmacie de garde** : 32 37 (0,34 €/min)
- › **Cabinet médical résidence de « l'Aubier »**
 Tél. 02 40 63 30 63 ou 02 40 63 70 61
 ou 02 40 02 67 03
- › **Groupe médical de la Vallée**
 Tél. 02 40 16 99 16 ou
 Tél. 02 40 08 33 33

COORDONNÉES UTILES

- › **Allo Service public** Tél. 39 39
 (0,15 € TTC la minute)
- › **S.P.A.** Tél. 02 40 93 76 61
- › **Enedis Dépannage (ex-ERDF)**
 Tél. 09 726 750 44 (appel non surtaxé)
- › **Engie - Urgence Sécurité (ex-GDF Suez)**
 Tél. 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un fixe)
- › **Service de l'Eau Véolia** Tél. 09 69 323 529
- › **Centre des Impôts** Tél. 02 51 12 80 80
- › **Office Notarial** 12 bis rue de Nantes
 Tél. 02 40 40 52 52
- › **Poste de Sautron**
 Tél. 02 40 63 72 25 ou 36 31
- › **Météo France**
 (2,99 € / appel + prix d'un appel local)
 Tél. 0899 71 02 44 ou 32 50
- › **Allô Tan** Tél. 02 40 444 444 ou www.tan.fr
- › **Allô Lila** Tél. 09 69 394 044
 ou www.loire-atlantique.fr
- › **Aéroport Nantes Atlantique**
 Tél. 0 892 568 800 (0,34 € TTC la minute)
- › **Gare SNCF** Tél. 36 35 (0,40 € TTC la minute)
- › **Gare routière / Transports LILA - Allô Lila**
 Tél. 09 69 394 044
- › **Taxis - Allô Taxi Nantes Atlantique**
 Tél. 02 40 69 22 22

ma ville,
je l'aime aussi
sur Facebook !



www.facebook.com/villedesautron

